



DECISION DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DEMANDE DP 62736 22 00093 déposée le 22/12/2022 et affichée en mairie le 26/12/2022

Par Monsieur Fabrice CORDONNIER

Demeurant 8 Résidence le Quesnoy 62840 SAILLY-sur-la-Lys

Objet des travaux : Installation de panneaux photogénérateurs en sur-imposition toiture d'une superficie de 19m² soit 4 kwc

Adresse du terrain : 8 Résidence le Quesnoy 62840 SAILLY-SUR-LA-LYS

LE MAIRE DE SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu la demande de DP 62736 22 00093 présentée le 22/12/2022 ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 332-6, L 332-28, L 332-8-1, L421-4, L421-7, L 422-1, L 424-1 et R 421-9 à R 421-12, R 421-17 à R421-18 et R 421-23 à R 421-25 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 08/04/2021 ;

ARRETE

Article 1 : **Il n'est pas fait opposition à la Déclaration Préalable susvisée.**

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le **02 JAN. 2023**

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ



DGS